

Espace naturel sensible **Méandres** de l'Orne

> Mesnil-Glaise









Bonjour et bienvenue au cœur des Méandres de l'Orne sur le site de Mesnil-Glaise

Cet éperon rocheux marque la frontière entre le Bassin parisien, situé plus à l'est, et le Massif armoricain. À partir d'ici, les reliefs entaillés par les cours d'eau constituent les paysages caractéristiques de la «Suisse normande».

Le château, datant du XIX^e siècle, a été bâti sur les anciens vestiges d'un château fortifié, datant, lui, du XII^e siècle. Il est d'ailleurs encore possible d'en apercevoir les tours, surplombant la vallée de l'Orne.



 Un itinéraire de 1,5 km, équipé de bornes numérotées, vous permettra de découvrir les richesses naturelles et historiques du site.

Étape 1 Drôles de plantes

Là où la roche est nue ou presque et l'exposition plein sud, des plantes parviennent à survivre, grâce à d'étonnantes stratégies. Ce sont notamment des plantes grasses qui stockent des réserves d'eau dans leurs feuilles, comme l'Ombilic des rochers ou les orpins. D'autres sont capables de passer en état de vie ralentie, comme les lichens, ou de capter la rosée avec des feuilles velues, comme l'Epervière piloselle.



Étape 2 La chapelle Saint Roch

Saint Roch (1295-1337), patron des paveurs et des carriers (par analogie roc), était considéré, par la croyance populaire, comme le plus efficace des saints pour guérir les maladies infectieuses des hommes et du bétail.

Depuis, et jusque dans les années soixante, les dévotions à Saint Roch attirèrent les foules chaque lundi de Pentecôte avec parfois plus d'un millier de pèlerins.



La légende locale de Saint Roch

Près de Briouze, un mouton, grattant la terre, mit au jour une statue du saint. Transportée dans la chapelle du Plessis, elle attira aussitôt de nombreux pèlerins qu'elle quérit de leurs maux.

Le sire de Briouze, mariant son fils, lui donna la terre de Mesnil-Glaise. Ce dernier s'empara de la statuette et l'installa dans une chapelle qu'il avait fait construire au flanc du rocher.

Furieux, le sire de Briouze envoya une petite troupe pour récupérer l'objet, mais les eaux de l'Orne montèrent alors si haut qu'elles atteignirent le sommet de la falaise. Le sire de Briouze en conclut que saint Roch ne voulait pas qu'on le délogeât de son nouveau sanctuaire...

Étape 3 Le manoir et la ferme fortifiée



Le manoir, ainsi que l'église située derrière le château datent du XV° siècle et la ferme du XVI° siècle. La tourelle conique du manoir fut ajoutée au XVII° siècle.

Aujourd'hui, ces différents bâtiments appartiennent à des particuliers et ne sont pas accessibles au public.

Étape 4 La forêt de pente

Ce boisement, typique du nord-ouest de la France, dominé par le chêne et le hêtre, abrite d'autres espèces de sol acide comme le houx ou le fragon. En fond de vallée, grâce aux sols plus riches et frais, tilleuls, frênes, érables, noisetiers se développent. On y retrouve également des fougères amatrices de fraîcheur telles que la scolopendre, également appelée «langue de cerf», le polypode, le polystic ainsi que des graminées telles que la Mélique uniflore.



Le bois mort en forêt

Lorsqu'un arbre meurt, il est rapidement colonisé par une multitude d'insectes et leurs larves, de crustacés, de myriapodes... Ces animaux sont eux même consommés par des prédateurs comme le pic épeiche. Conserver les arbres morts sur pied, favorise ainsi la biodiversité.

Étape 5 La Loutre d'Europe



Tuée pour sa fourrure, l'espèce, devenue rare, a été protégée en 1972. Ses effectifs remontent doucement et elle a fait sa réapparition sur le bassin de l'Orne depuis une guinzaine d'années.

Le territoire d'un mâle couvre généralement 20 à 40 km de linéaire de rivière alors que les femelles occupent un territoire de 5 à 15 km. Le terrier de la loutre s'appelle une catiche et l'entrée est le plus souvent immergée.

L'espèce consomme principalement des poissons mais elle peut aussi manger à l'occasion des insectes, des amphibiens ou des petits mammifères... En s'attaquant aux proies les plus abondantes, notamment les poissons malades ou faibles, elle favorise la bonne santé des peuplements piscicoles.

Opération «Havre de paix»

Tout propriétaire d'une parcelle en bord de cours d'eau peut, s'il le souhaite, s'engager pour la protection de la loutre en mettant en place des mesures adaptées de préservation des berges. L'opération «Havre de paix» vise à créer un réseau de sites adaptés à l'accueil de l'espèce.

Pour en savoir plus :

CPIE des Collines normandes 02 33 96 69 93

Étape 6 La prairie humide



Les prairies, humides lors des crues, permettent une bonne régulation hydraulique. Elles améliorent la qualité de l'eau en la filtrant. Elles maintiennent un écosystème d'une grande diversité (faune et flore) et forment un espace de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. On y retrouve une grande diversité végétale, variable en fonction du gradient d'humidité, avec des plantes telles que l'odorante Reine des prés, l'Angélique sauvage, la Consoude officinale ou l'ortie.

Étape 7 La ripisylve

La ripisylve, également appelée «forêt de berges», diminue l'érosion des berges. Les racines des arbres, en absorbant nitrates et phosphates, participent à l'épuration de l'eau.

Les arbres fournissent également des refuges, de l'ombrage et de la nourriture pour la faune aquatique.

Parmi les essences-reines des berges, on trouve l'Aulne glutineux avec son impressionnant système racinaire immergé et ses guirlandes de strobiles (fruits ressemblant à des petites pommes de pins), le frêne reconnaissable à ses bourgeons noirs et pointus et le saule portant ses nombreux chatons dès le début du printemps.

La gestion de la ripisylve

Le SyMOA est un syndicat de rivières. Il est chargé de l'entretien raisonné de la végétation des berges : abattage d'arbres, dégagement d'embâcle...

Les interventions sont sélectives pour ne pas perturber le fonctionnement du milieu et conserver le maximum de diversité.

Étape 8 Rendre à la rivière son cours naturel ...

À Mesnil-Glaise, un barrage et un bief étaient aménagés pour alimenter en eau un moulin. Celui-ci, en pleine exploitation au XIXe siècle, n'est plus en usage aujourd'hui.

Les barrages ont un impact important sur la qualité de l'eau puisqu'en ralentissant son écoulement, ils favorisent l'accumulation de matière organique (sédiments) et le réchauffement de l'eau. Cela engendre un développement bactériologique qui consomme l'oxygène et asphyxie la vie aquatique. De plus, les obstacles limitent les déplacements des espèces aquatiques, notamment ceux des poissons migrateurs (anguilles, salmonidés...).

En 2013, le barrage a été arasé afin de restaurer la continuité écologique du cours d'eau et les berges ont été restaurées. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la fédération de l'Orne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, avec le financement de l'agence de l'eau Seine-Normandie.





Accès au site : parking centre-bourg à Mesnil-Glaise (Écouché-les-Vallées)

Conseil départemental de l'Orne

BUREAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

27, boulevard de Strasbourg

CS 30528 - 61017 Alençon cedex - Tél. 02 33 81 61 53



Renseignements-visites guidées :

CPIE des Collines normandes : 02 33 62 34 65

Si vous ne souhaitez pas garder ce dépliant, merci de le redonner dans les lieux d'accueil du site.

publication et d'impression du Conseil départemental de l'Orne